

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE POMMEUSE

Appel à candidature

Suite aux élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Pommeuse doit constituer son nouveau Conseil d'Administration avant le 15 mai 2026.

Conformément aux articles L.123-6 et R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ce Conseil d'Administration comprend notamment des membres nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

À ce titre, doivent figurer parmi les membres nommés :

- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Les associations souhaitant proposer un représentant sont invitées à déposer un dossier de candidature comprenant :

- un courrier de candidature précisant la catégorie représentée ;
- une copie des statuts de l'association ;
- le nom et les coordonnées du représentant proposé.

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Maire de Pommeuse au plus tard le **mardi 14 avril à 16h** :

- soit par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- soit déposées directement en mairie de Pommeuse.

*Mairie de Pommeuse
Avenue du Général Huerne
77515 Pommeuse*

Le Maire,

Victor IGNASIAK

